RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Moselle



Marly, le 7 septembre 2015

Madame, Monsieur,

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens, y compris les plus vitales. Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation? La vie au quotidien de 66 millions de Français, largement liée aux actions de la commune, peut-elle être considérée comme une variable d'ajustement? Si l'on en reste là, la décision de l'Etat entraînera de graves conséquences sur les investissements et les services publics locaux...

Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets,... Vous ne pouvez être privés des services essentiels qui assurent votre cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble, si précieux et si fragile dans notre société.

A l'instar des milliers de communes de France et autant d'élus issus de toutes les sensibilités politiques, regroupés au sein de l'Association des maires de France et des président d'intercommunalité (AMF), je refuse que vous soyez privés des services essentiels qui font votre quotidien et fondent notre « vivre ensemble ».

Et c'est pour cela que je m'adresse directement à vous aujourd'hui. Nous devons donc agir dès maintenant.

Comme toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé à voir leur commune disparaître et leur vie quotidienne perdre en qualité, je vous appelle à vous mobiliser avec tous les élus et moi-même en signant, ou faisant signer, « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France », sur le site www.change.org dès maintenant.

Vous trouverez par ailleurs des informations détaillées relatives à notre campagne de mobilisation sur les sites <u>www.jaimemacommune.com</u> et amf.asso.fr; vous pouvez également nous suivre sur notre fil twitter #jaimemacommune.

Le 19 septembre 2015, faisons cause commune!

En espérant pouvoir compter sur vous lors de ce mouvement de mobilisation sans précédent partout en France, mon équipe et moi-même nous tenons à votre disposition si vous souhaitez échanger.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Hôtel de ville • 8 rue des Ecoles • BP 30002 • 57151 Marly cedex

Tél.: 03 87 63 23 38 • Fax: 03 87 56 07 10 • E-mail: info@marly57.fr • Site Internet: www.marly57.fr